

# **COMMUNE D'AYOS: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/A0N0/C-AYOS/CIPM/2020 du 06/11/2020 En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de l'éclairage public en lampadaires solaires photovoltaïques autonomes, dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong-et-Mfoumou, Région du Centre.**

[Télécharger le DAO](#)

## **1. Objet**

La présente Consultation a pour objet l'exécution des travaux de construction de l'éclairage public en lampadaires solaires photovoltaïques autonomes, dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong-et-Mfoumou, Région du Centre.

Il est à noter que les prestations objet du présent Appel d'Offres concernent un lot unique.

## **2. Consistance des prestation**

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Les travaux préparatoires et installation de chantier ;

Les travaux de fondation, maçonnerie, béton armé ;  
Fourniture et pose de panneaux photovoltaïques ;  
Fourniture et pose des batteries ;  
Fourniture et pose de régulateur de charge MMPT intégrant détecteur crépusculaire ;  
Fourniture et pose de Lampes LED ;  
Fourniture et pose de câblage et connecteur MC4 ;  
Fourniture et pose de candélabres avec crosse ;  
Fourniture et pose de loges batterie et supports module en acier galvanisé ;  
Formation de deux agents de maintenance ;  
Fourniture d'une caisse à outils.  
Les axes de la ville qui ont été retenus pour l'installation de ces équipements seront recadrés lors de l'établissement du contrat et seront mentionnés dans le plan d'exécution.  
Soit un total de 115 lampadaires solaires à installer conformément à la lettre d'accord de financement du FEICOM.

### **3. Délai de livraison**

Le délai d'exécution maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

### **4. Participation et origine**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte à toutes Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des énergies renouvelables, par ailleurs justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet dudit Appel d'Offres.

### **5. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres d'un montant prévisionnel de Cent quatre-vingt-quatre millions (184 000 000) de francs CFA TTC seront financés par le Budget du Fonds spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM), Exercices 2020 et suivants.

## **6. Consultation du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

## **7. Acquisition du dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune d'Ayos, d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (150 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

Lors du retrait du Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires devront se faire enregistrer, en indiquant leur adresse complète (Boite postale, Numéros de téléphone, fax Email').

Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## **8. Remise des offres**

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos, au plus tard le 04/12/2020 à 11 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N°018/AONO/C-AYOS/CIPM/2020 du 06/11/2020**

**En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de construction de l'éclairage public en lampadaires solaires photovoltaïques autonomes, dans la Commune d'Ayos, Département du Nyong-et-Mfoumou, Région du Centre.**

Financement : Budget du FEICOM – Exercices 2020 et suivants.

### **Présentation des offres :**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives

(volume 1) ;

- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).
- Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

### **9. Cautionnement provisoire**

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivré par une banque ou une compagnie d'assurance agréé et habilité par le Ministre en charge des Finances pour délivrer les cautions dans le cadre des Marchés Publics. Le montant en FCFA de ladite garantie est de trois millions (3 000 000) de francs CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

### **10. Recevabilité des offres**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## **11. Ouverture des plis**

L'ouverture des offres aura lieu le 04/12/2020 dès 12 heures précises dans l'annexe du foyer municipal de la Commune d'Ayos.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ere étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2eme étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## **12. Critères d'évaluation**

### **Critères éliminatoires**

- a) Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture ;
- b) Absence après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après l'ouverture des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- e) Offre Technique incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes ;

La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire

n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP;

Un Chef de Projet ayant la qualification exigée dans le dossier d'Appel d'Offres (pièce 3) ;

Une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins 60 000 000 (soixante millions) de FCFA.

f) Non justification de la possession en propre ou en location du camion grue ;

g) Offre financière incomplète pour absence ou non-conformité de l'une des pièces suivantes :

Une soumission timbrée et signée;

Le bordereau des prix unitaires (BPU) (pièce 6) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;

Le devis Quantitatif et Estimatif (DQE) ;

Le sous ' détail des prix unitaires.

h) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous ' détail des prix unitaires ;

i) N'avoir pas obtenu au moins un total de 19 critères sur l'ensemble des 27 critères essentiels.

### **Critères essentiels**

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 27 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous :

a) Le personnel d'encadrement proposé sur 10 critères ;

b) Le matériel à mobiliser sur 10 critères ;

c) Les références du soumissionnaire sur 03 critères ;

d) La Visite des lieux sur 02 critères ;

e) L'Organisation et la méthodologie sur 02 critères.

### **13. Attribution**

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

### **14. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

### **15. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au Service des Marchés Publics de la Commune d'Ayos.

YAOUNDE le 06 Novembre 2020

Le MAIRE

NDONGO BIKO'O PAUL

[Télécharger le DAO](#)